RAPPORT d'ACTIVITÉ

2017

Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

L'ÉDITO du PRÉSIDENT

« Le SMG Eau35 a été créé il y a presque 25 ans pour « assurer l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du département d'Ille et Vilaine en toutes circonstances.» Ouvrir son robinet pour y recevoir de l'eau est devenu si naturel qu'on n'imagine même pas en manquer.

Or, l'importante sécheresse subie en 2017 est venue nous rappeler avec force cette réalité : l'eau potable n'est pas une ressource illimitée. Il faut donc la protéger, bien la gérer et anticiper.

3 actions au cœur de l'activité du SMG Eau 35 :

- Protéger : en plus des actions courantes menées pour la mise en œuvre, le suivi des PPC et les programmes bassins versants, le syndicat accompagne depuis fin 2016 les démarches « captages prioritaires » pour 5 captages souterrains.

- Bien gérer : le suivi de l'ensemble des ressources commencé en 2016 a montré toute sa pertinence pour la gestion de la sécheresse avec notamment l'animation de réunions de gestion concertée, la contribution aux décisions et la préparation des comités sécheresse. Le rôle du SMG Eau 35 est sans doute à renforcer via une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque captage et la gestion des échanges d'eau.

- Anticiper : l'ensemble des interconnexions (y compris celles récemment mises en service) ont été mises à contribution pour transférer l'eau de secteurs excédentaires vers ceux déficitaires en lien avec les départements voisins. La mise en œuvre du nouveau schéma avec notamment la réalisation de la troisième tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique permettra de retrouver des marges de manœuvre. Mais les efforts seront également à porter sur les économies d'eau. Un premier axe de travail sur la limitation des fuites est déjà en cours avec la mise en œuvre d'un fonds de renouvellement dont le principe a été voté en 2017.

La gestion de la sécheresse n'a bien sûr pas été l'unique axe de travail en 2017 et je vous laisse découvrir dans ce document les principales activités du SMG Eau 35 et de ses agents.

Bonne lecture à toutes et tous. »

Auguste FAUVEL
Président du SMG Eau 35

LA COLLECTIVITÉ

Des missions et un fonctionnement garant d'une solidarité départementale regroupant l'ensemble des collectivités de l'eau potable

L'ORGANISATION TERRITOIRALE

36 COLLECTIVITÉS DISTRIBUTRICES/PRODUCTRICES QUI ADHÈRENT À 6 SYNDICATS MIXTES DE PRODUCTION (SMP)

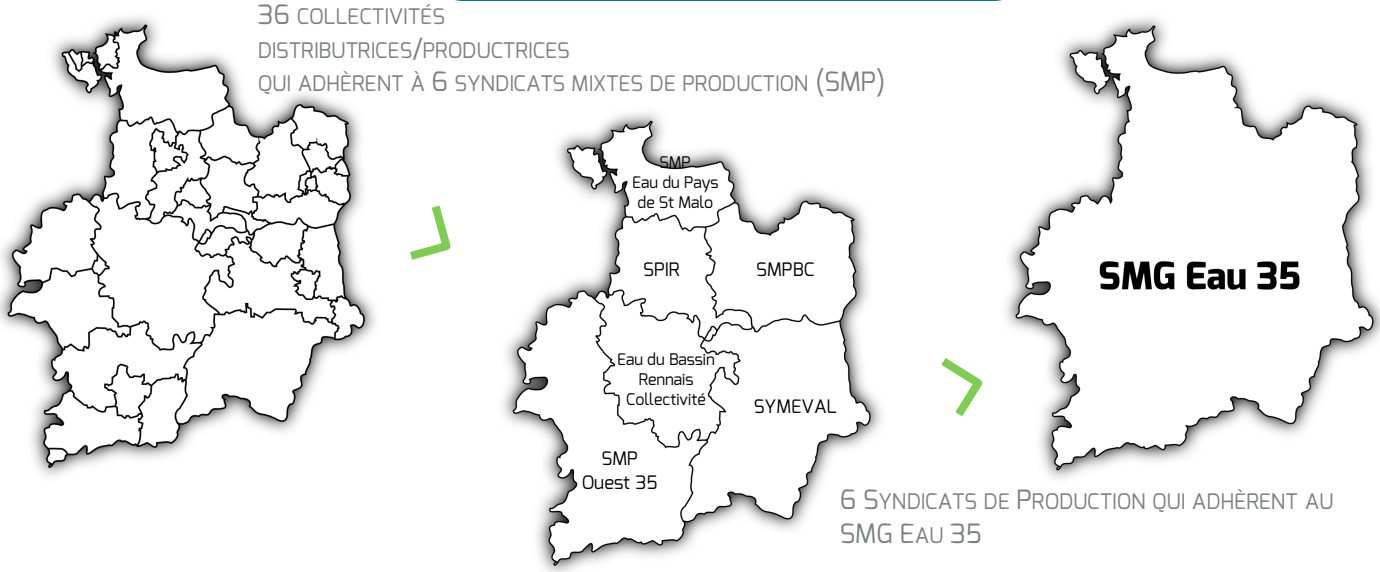

6 SYNDICATS DE PRODUCTION QUI ADHÈRENT AU SMG EAU 35

La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que la totalité des collectivités contribuent à la solidarité départementale.

LES MISSIONS

- L'étude des propositions et des moyens à développer par les SMP pour la protection de la qualité des eaux
- L'assistance technique auprès des syndicats de production
- La mise à jour du schéma départemental d'alimentation en eau potable
- La réalisation et la gestion de l'observatoire de l'eau potable
- L'étude, la réalisation et la gestion des canalisations d'intérêt départemental
- L'animation du réseau des collectivités productrices adhérentes

- La gestion du fonds de concours départemental

LES DATES CLÉS

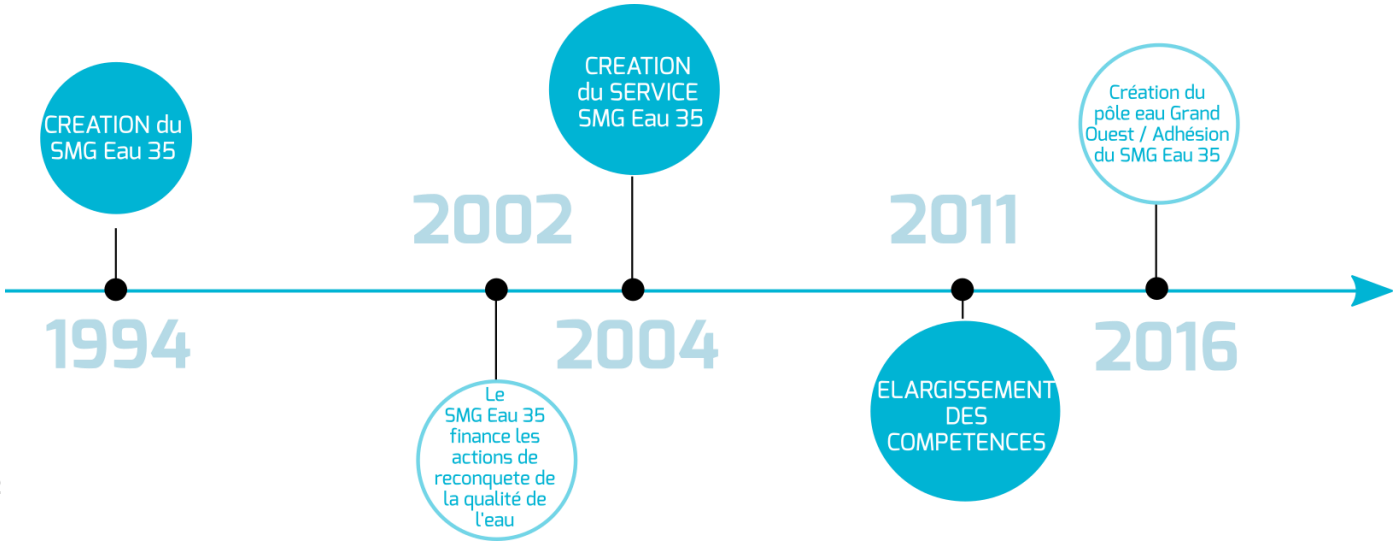

SOMMAIRE

Les évènements marquants 2017 p 04

Les instances p 05

L'approvisionnement en eau potable

- Le schéma départemental d'alimentation en eau potable p 06
- La gestion de la sécheresse p 08
- Le renouvellement des Réseaux p 08

La qualité de l'eau

- La protection des captages p 09
- La reconquête de la qualité de l'eau p 10

L'observatoire départemental

- Les services d'eau potable p 11
- Les ressources d'eau souterraines p 11

Le partage d'expertises

- Le pôle SDAEP du Grand Ouest p 12
- La réforme territoriale p 12
- La veille juridique p 12
- Le réseau de partenaires p 12

La gestion financière p 13

Le service du SMG Eau 35 p 14

Les perspectives 2018 p 15

La revue de presse

Les ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2017

Mars

Présentation de l'étude de « la gestion patrimoniale et financière » et de l'observatoire des services d'eau potable.

Le SMG Eau 35 restitue ces 2 études au village des collectivités devant près de 80 participants. Ont été conviés : les acteurs de l'eau potable (syndicats d'eau, délégataires de service public), les services de l'Etat, le Conseil Régional et Départemental, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les EPCI et les associations de consommateurs et défense de l'environnement.

Juillet

AVA dépôt du dossier d'enquête publique

Dépôt en Préfecture du dossier d'enquête publique, en juillet. Afin de rendre accessible au public le pourquoi et le comment du projet, une vidéo explicative a été réalisée.
Parallèlement les études et démarches se sont poursuivies : étude de sol, phase PROJET, échange avec les syndicats sur le fonctionnement de la conduite, et démarches amiables auprès de tous les propriétaires concernés (plusieurs centaines de conventions de passage signées).

Octobre

Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Suite à l'étude de la gestion patrimoniale et financière de 2016, l'objectif est de mettre en œuvre une politique de gestion patrimoniale durable et équitable sur le territoire départemental, tout en essayant de réduire les écarts sur le prix de l'eau. Pour aider les collectivités les plus fragiles financièrement à investir au bon moment et au bon endroit, les élus s'accordent sur le principe d'abonder le fonds départemental existant pour le renouvellement des réseaux d'eau potable.

Décembre

Nouveau site internet

Le site internet a fait peau neuve. Un effort important a été mis sur la synthétisation des données sous forme de schémas ou de cartes dynamiques. Par ailleurs, l'organisation de la documentation (délibérations, documents de synthèse, cartes..etc.) a été élaborée pour rendre l'accès à l'information claire et facile. Le site reprend les informations sur :
- Le syndicat : les origines, les élus, la gestion budgétaire et les agents
- L'eau potable en Ille-et-Vilaine : l'organisation départementale de l'eau avec une page pour chaque SMP, une synthèse de l'observatoire de l'eau et la Loi Notre
- La sécurité de l'approvisionnement : le schéma départemental d'alimentation en eau potable (dont une carte dynamique des travaux réalisés), une actualité des travaux du schéma et la gestion patrimoniale.
- La protection de la ressource : les périmètres de protection, les captages prioritaires et les bassins versants.

Toute l'année

La gestion de la sécheresse 2017

La situation des réserves d'eau potable est apparue très alarmante fin 2016- début 2017. Des mesures réglementaires (arrêté sécheresse, dérogations), des transferts d'eau, des actions de sensibilisation, … ont été effectués, L'alerte sécheresse s'est prolongée jusqu'en Décembre 2017. Les pluies de fin d'hiver permettent d'être plus sereins pour 2018.

LES INSTANCES

Une politique départementale de l'eau potable

LE COMITE SYNDICAL

Dans un contexte de coopération territoriale, le SMG Eau 35 est doté d'une gouvernance spécifique. Chaque syndicat mixte de production (SMP) ainsi que le conseil départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au Comité syndical. Il est composé de 15 titulaires et de 15 suppléants. Lieu de décision du SMG Eau 35, **il s'est réuni 3 fois** cette année.

La liste des membres du comité syndical est disponible sur notre site www.smg35.fr.

LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 7 membres. Il exerce ,par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 250 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.
4 bureaux ont eu lieu en 2017.

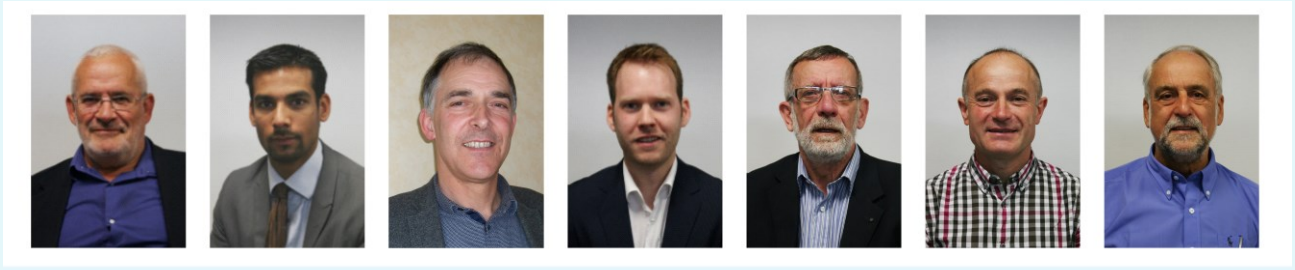

Auguste Fauvel	Yannick Nadesan	Philippe Letournel	Marc Hervé	Jacques Benard	Joseph Boivent	André Lefeuvre
Président	1er vice président	2nd vice président	3ème vice président	Membre	Membre	Membre

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

4 commissions traitant des principales missions du SMG Eau 35 ont été mises en place en septembre 2014. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions. **Elles se sont réunies à 4 reprises en 2017.**

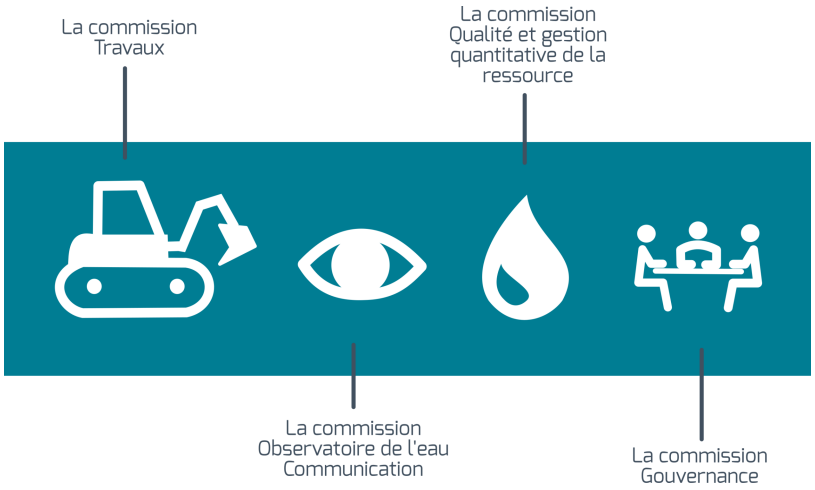

L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

LE SCHÉMA DEPARTEMENTAL

Le SMG Eau 35 élabore le schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine. Il assure ainsi :

- **Le financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les SMP,
- **La cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les différents SMP,
- **L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** des SMP pour la plupart des projets : définition du programme, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux…

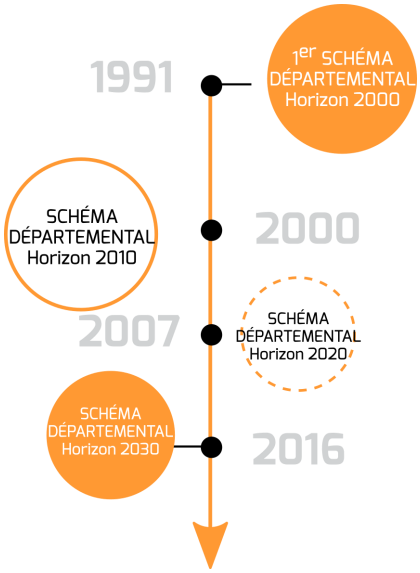

Voici la représentation cartographique, des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2017 dans le cadre du schéma directeur de 2016 :

Les travaux d'usines d'eau potable

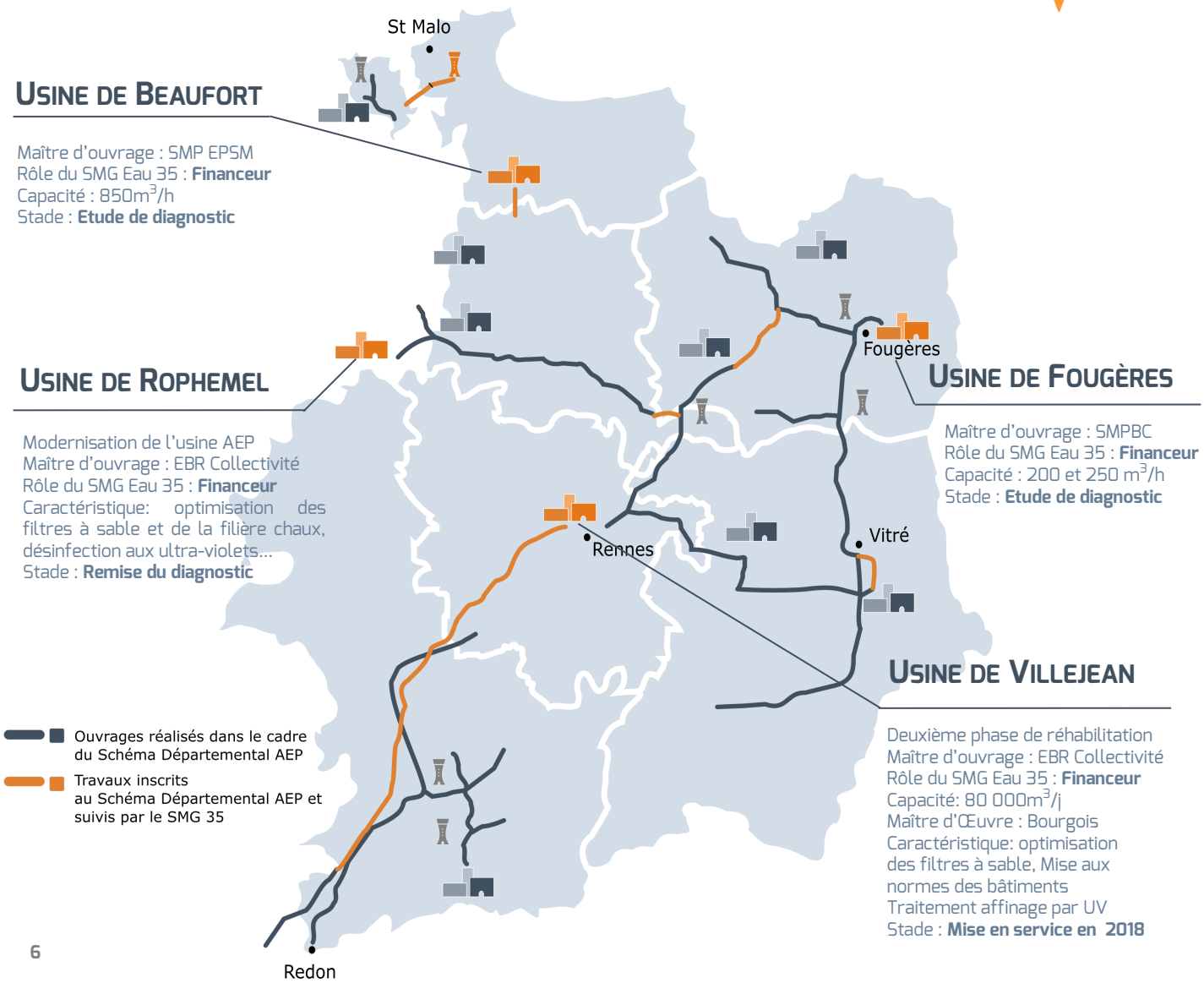

USINE DE BEAUFORT

Maître d'ouvrage : SMP EPSM
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
Capacité : 850m^3/h
Stade : **Etude de diagnostic**

USINE DE ROPHEMEL

Modernisation de l'usine AEP
Maître d'ouvrage : EBR Collectivité
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
Caractéristique: optimisation des filtres à sable et de la filière chaux, désinfection aux ultra-violets...
Stade : **Remise du diagnostic**

USINE DE FOUGÈRES

Maître d'ouvrage : SMPBC
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
Capacité : 200 et 250 m^3/h
Stade : **Etude de diagnostic**

USINE DE VILLEJEAN

Deuxième phase de réhabilitation
Maître d'ouvrage : EBR Collectivité
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
Capacité: 80 000m^3/j
Maître d'Œuvre : Bourgois
Caractéristique: optimisation des filtres à sable, Mise aux normes des bâtiments
Traitement affinage par UV
Stade : **Mise en service en 2018**

L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

LE SCHÉMA DEPARTEMENTAL

Les travaux de canalisations d'eau potable

Canalisation sous la Rance

Renforcement et sécurisation de l'alimentation de la rive droite de la Rance (St Malo et SIE de Beaufort)
Maître d'ouvrage : SMP EPSM
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur/AMO**
Caractéristique : doublement de la conduite existante (3km)
Maître d'Œuvre : Bourgois-Calligée
Stade : **Début des travaux en 2017**

Sécurisation Rive Droite de la Rance

Réservoir et aménagements à Blanche Roche
Maître d'ouvrage : SMP EPSM
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur**
Caractéristique: Nouveau réservoir 4000m^3 et pompage de 600m^3/h
Stade : **études en cours**

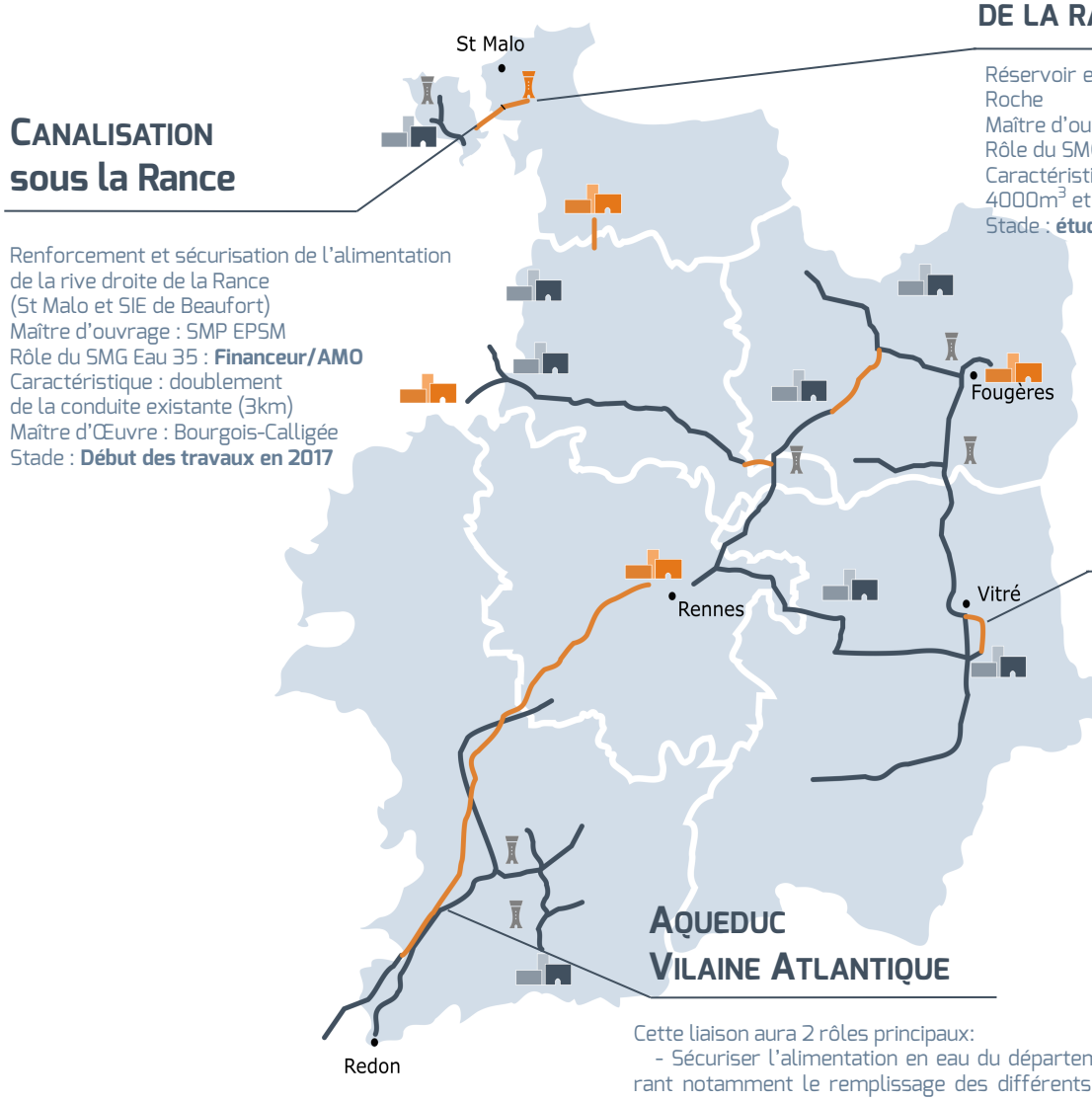

Sécurisation du Nord SYMEVAL

Renforcement de la capacité de transfert Nord SYMEVAL
Maître d'ouvrage : SYMEVAL
Rôle du SMG Eau 35 : **Financeur/AMO**
Caractéristique : conduite de 4 km en D400 à Vitré
Maître d'Œuvre : Artelia
Stade : **études en cours**

Aqueduc Vilaine Atlantique

Cette liaison aura 2 rôles principaux:
- Sécuriser l'alimentation en eau du département d'Ille et Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps,
- Assurer la desserte en pointe estivale des zones touristiques (Morbihan, Saint Nazaire)…

Rôle du SMG Eau 35 : **Maître d'ouvrage/Financeur**
Caractéristique: 58 km de canalisation (diamètre 600/700) et 2 réservoirs de 5000 m^3
Maître d'Œuvre : Bourgois-Safege
Stade : **Etude PROJET en cours, démarche foncière, dépôt d'enquête publique, et vidéo informative et pédagogique sur AVA.**
Début des travaux prévus en 2020

Ouvrages réalisés dans le cadre du Schéma Départemental AEP

Travaux inscrits au Schéma Départemental AEP et suivis par le SMG 35

L'approvisionnement en eau potable

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

LA GESTION de la SÉCHERESSE

En 2017, le département d'Ille-et-Vilaine a connu un important épisode de sécheresse : 9 mois en état d'alerte.
En tant qu'acteur de la sécurisation de l'eau, le SMG Eau 35, face à ce manque d'eau, a eu plusieurs rôles:

- suivre le niveau des nappes et des ressources superficielles sur le département en compilant les données provenant des divers producteurs,
- animer des réunions de gestion concertée des ressources ,
- contribuer aux décisions (échanges d'eau, réductions des débits réservés , mise en service des ressources de secours),
- mener une campagne d'information, de communication et de sensibilisation notamment avec la diffusion des arrêtés préfectoraux « sécheresse ».

Bien que la sécheresse de 2017 fut sévère, les mesures entreprises et la mobilisation des acteurs ont permis d'éviter aux usagers et aux industriels des coupures d'eau. Néanmoins nos ressources restent fragiles et nous arrivons aux limites actuelles de l'équilibre entre besoins et ressources.
Il est à noter que si l'aqueduc Vilaine Atlantique avait été réalisé, ce sont au moins 4 Millions de m^3 supplémentaires qui auraient pu être importés, limitant en partie les dérogations aux débits réservés.

LE RENOUVELLEMENT des RESAUX

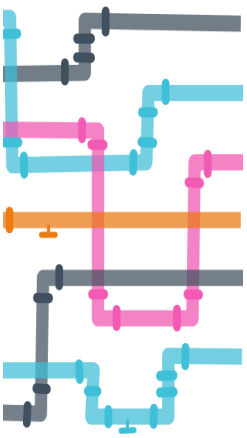

Avec d'un côté, les tensions grandissantes sur la ressource en eau et d'un autre côté, les pertes d'eau subies dans les réseaux de distribution, une gestion durable du patrimoine est primordiale.

En 2017, le SMG Eau 35 a conduit une réflexion pour **la mise en œuvre d'une enveloppe dédiée au renouvellement des réseaux d'eau potable.**
Le principe de cette nouvelle solidarité a été adopté. Il permettra ainsi aux collectivités distributrices les plus en difficulté (au niveau de leur rendement et de leur situation financière) de bénéficier de cette aide pour assurer une meilleure gestion de leur patrimoine.
Les modalités financières seront étudiées en 2018.

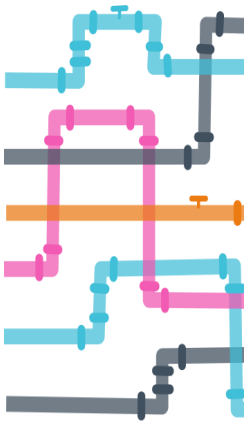

La QUALITÉ de L'EAU

L'eau est rare et fragile nous nous devons de la protéger

La PROTECTION des CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité notamment sur la protection des captages. En 2017, en Ille-et-Vilaine, 71 captages d'eau potable sont protégés, représentant 98% du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités maître d'ouvrage pour **la mise en œuvre et l'actualisation des périmètres**.

11 DOSSIERS en 2017

1 MISE en place
des périmètres de protection

7 ACTUALISATIONS
des périmètres de protection

3 MISES en OEUVRE
de la protection

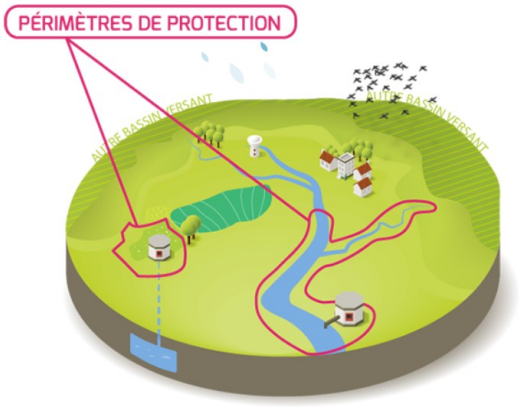

Le SMG Eau 35 participe également **au financement des opérations nécessaires à la définition des périmètres de protection** avant déclaration d'utilité publique (DUP) **et des opérations techniques et administratives** après DUP.

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans **le suivi des périmètres de protection** depuis 2010.
La démarche utilisée lors des suivis consiste en une **surveillance basée sur l'observation**. Celle-ci est effectuée sur le terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.
Les **irrégularités et observations constatées** sont ensuite traitées au niveau d'une base de données gérée par le SMG Eau 35. Celle-ci permet notamment l'édition de fiches observations, qui sont ensuite transmises par la collectivité Maître d'Ouvrage aux personnes concernées.
Enfin, lors du suivi, un **point sur les travaux à la charge des collectivités** est également réalisé.

LE BILAN 2017 DE L'ACTIVITÉ « SUIVI PPC »

Appui technique
pour les 18 collectivités productrices
54 périmètres surveillés
57 suivis effectués

176 infractions constatées
soit une moyenne
de 3,1 par suivi

+ de récidives constatées

45% des infractions
sont des récidives

35% des infractions
sont dans un périmètre
rapproché sensible

La QUALITÉ de L'EAU

L'eau est rare et fragile nous nous devons de la protéger

La RECONQUÊTE de la QUALITÉ

Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont des prises d'eau potable.
En 2017, **11 programmes «bassins versants»** font l'objet de financements par le SMG Eau 35.
Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (syndicats de production d'eau potable ou syndicats de bassin versant) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivi de la qualité de l'eau sur les bassins versants, éducation à l'environnement…
En complément des actions inscrites dans les contrats territoriaux de bassin versant, le SMG Eau 35 finance depuis 2016 **les actions innovantes** pour la préservation de la qualité de l'eau et des ressources. Les projets suivis en 2017 sont:

Programme Terres de Sources
Valorisation des produits agricoles respectueux de l'environnement provenant des zones d'alimentation des captages.
(Collectivité Eau du Bassin Rennais)

Aménagements agro-écologiques
Sur le bassin versant des Echelles
(SMP Bassin du Couesnon)

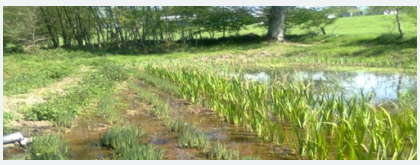

Suivi des milieux humides
Sur les forages de Plesder
(Syndicat de production d'Ille-et-Rance)
Participation et animation du SMG Eau 35 à la sortie RAND'EAU

Le SMG Eau 35 assiste également depuis 2016, les collectivités propriétaires des **captages prioritaires souterrains**.
Il s'agit d'une démarche de reconquête de la qualité de l'eau par rapport aux teneurs en nitrate et/ou en pesticide.
Le SMG Eau 35 en 2017 a accompagné techniquement et financièrement les collectivités propriétaires des ouvrages au travers d'études de délimitation des aires d'alimentations de captages (AAC). Ainsi, les AAC des captages des "Aulnais-Méjanot" sur la commune de Princé (SYMEVAL) et de la Couyère sur la commune de Lécousse (SMPBC) sont aujourd'hui délimitées. Au premier semestre 2018 des arrêtés préfectoraux officialiseront ces aires d'alimentation.

Les études portant sur les captages "le Chalonge" (SIE de la Forêt du Pertre - SYMEVAL) et de la Gentière (SPIR) ont, quant à elles été lancées à la fin de l'année 2017. Ces études comportant des mesures de terrains, vont durer une année afin d'appréhender un cycle hydrologique complet.

Pour le captage "Le Vau-Reuzé" (EBR collectivité), des discussions ont été entamées avec la collectivité pour déclencher la procédure.
.

L'OBSERVATOIRE départemental

Une expertise au service de l'action publique

Les SERVICES d'EAU POTABLE

L'expertise du SMG Eau 35 se caractérise à l'échelle du département notamment par la synthèse de l'activité des services publics d'eau potable sur le département
Cette vision d'ensemble est un réel outil pour les collectivités : suivi de leur évolution, comparaison de leurs performances avec d'autres services… Cette synthèse constitue également un outil de transparence pour les acteurs de l'eau et les citoyens.

L'observatoire se construit chaque année en 5 étapes:

Les RESSOURCES SOUTERRAINES

L'épisode de sécheresse 2017, l'évolution des consommations, le sujet du réchauffement climatique.., ont créé un contexte favorable pour impulser une gestion durable et solidaire des ressources souterraines à l'échelle du département.

Le SMG Eau 35 renforce ainsi son rôle majeur de sécurisation d'eau en se voyant octroyer un rôle de pilotage et d'expertise dans le suivi des nappes souterraines.

Au niveau organisationnel et technique, cela se traduit en 2017 par la mobilisation des différents acteurs et la collecte/la valorisation des informations dans une base de données. Son intérêt a été confirmé lors des prises de décision liées à la sécheresse 2017. En 2018, le développement se poursuivra (structuration, accès à l'information, édition de bulletin) et un hydrogéologue complètera l'équipe du SMG Eau 35.

Le PARTAGE d'EXPERTISES

Un lien de synergie entre les acteurs de l'eau

Le Pôle SDAEP du Grand Ouest

Depuis 2015, sept syndicats départementaux d'eau potable (Côtes d'Armor, Ille et Vilaine, Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Manche et Orne) collaborent dans le cadre du Pôle Ouest. La présidence est tournante. En 2017, Eric Rambaud (Vendée Eau) a assuré ce rôle.
2 rencontres ont eu lieu. Les sujets principaux abordés ont été la **Loi NOTRe** avec des exemples de représentation statutaire, la sécurisation des ouvrages, une discussion sur « une autre gestion publique de l'eau ».

Le Pôle a également participé à la 19ème édition du **Carrefour des Gestions Locales de l'Eau** :

- Un stand commun Pôle de l'Eau/FNCCR
- Un atelier de 2h animé sur le thème « Changement climatique et sécheresse – un enjeu incontournable vis-à-vis de l'eau potable »

LA REFORME TERRITORIALE

Le Président, Mr Fauvel, a rencontré individuellement chaque EPCI pour échanger sur la future organisation de l'alimentation en eau potable dans le département. Aux termes de ces entretiens, peu d'EPCI sont intéressés par l'exercice de la compétence mais ils souhaiteraient ne pas être partagés entre plusieurs syndicats.
Par ailleurs, le SMG Eau 35 a réaffirmé sa proposition auprès de la préfecture (CDCI, sans vote), à savoir, SMP producteurs et distributeurs à la carte.

LA VEILLE JURIDIQUE

11 bulletins en 2017
31 destinataires

Chaque mois, **une veille juridique** éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et règlementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.
Les informations sont issues de différentes sources: les journaux officiels, les recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, la Gazette des communes, la lettre d'information du ministère de la transition écologique et solidaire.

Le RÉSEAU de PARTENAIRES

Groupe Technicien AEP35	Dossiers sur la convention d'occupation du domaine routier départemental, la réhabilitation de réservoirs, canalisation amiante-ciment, clauses topographiques CCTP travaux.
BRGM	Comité de pilotage du projet SIGES Bretagne, le portail de référence pour la gestion des eaux souterraines: amélioration du contenu existant et élaboration de contenus complémentaires.
Groupe GSP	Dossiers sur la Délégation de Services Publics: guide de suivi des DSP, logiciel GSEA: version consolidée édition RPQS avec plusieurs services, création d'un forum GSP.
GTRAEP	Dossiers sur les installations AEP en cours et catalogue de prescriptions pour les futurs périmètres de protection
GéoBretagne	Dossiers sur la cartographie des réseaux, sur la structuration des données zones humides, sur l'évolution des données eau sur le site de géobretagne.
Plan Breton sur l'Eau	Réunions et groupe de travail sur la future structuration de l'eau en Bretagne et les diverses actions à mener.

La GESTION FINANCIÈRE

Le fondement d'une **solidarité** départementale

LES RECETTES

Les **recettes** du SMG Eau 35 proviennent quasi-exclusivement de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : **le fonds de concours**.
La gestion du **fonds de concours** est la raison première d'existence du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à **0,17€/m³** en 2017.

8 328 K€	**96,27 %**
250 K€	2,90 %
4 K€	0,05 %
68 K€	0,79 %
8 650K€	

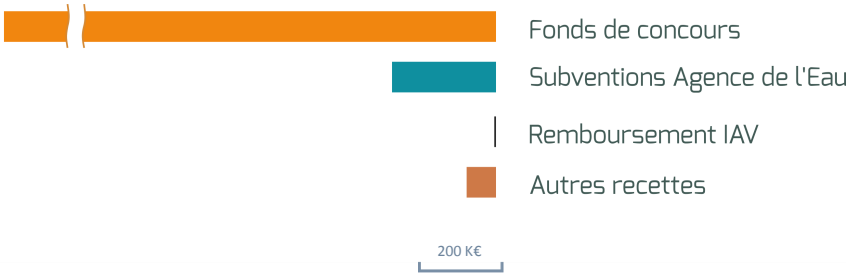

La gestion financière du SMG Eau 35 présente 3 particularités notables

1. La recette provient quasi-exclusivement du fonds de concours
2. Les actions financées sont portées par les syndicats mixtes de production
3. Près de 90% des dépenses sont destinées à la sécurisation de l'alimentation en eau potable

LES DÉPENSES

Les **dépenses** réelles de 2017 correspondent essentiellement aux versements effectués auprès des SMP (84,2%). Ces dépenses permettent la réalisation de travaux de sécurisation d'alimentation en eau potable, de financer les périmètres de protection et les actions bassins versants.
On distingue, l' Aqueduc Vilaine Atlantique, des autres travaux de sécurisation, car le SMG Eau 35 est maitre d'ouvrage de cette canalisation.

4 651 K€	79,38 %
262 K€	4,48 %
19 K€	0,32 %
324 K€	5,53 %
439 K€	7,49 %
125 K€	2,14 %
11 K€	0,19 %
28 K€	0,47 %
5 859 K€	

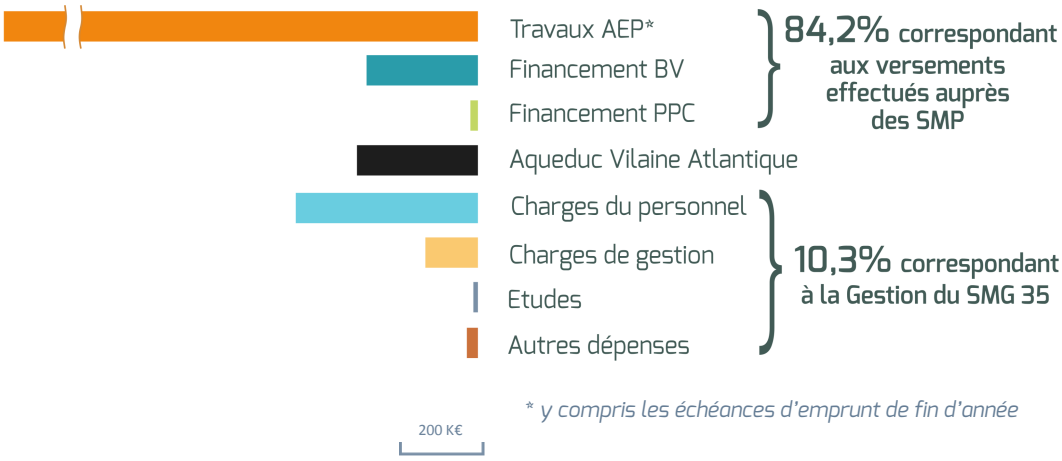

84,2% correspondant aux versements effectués auprès des SMP

10,3% correspondant à la Gestion du SMG 35

** y compris les échéances d'emprunt de fin d'année*

La forte augmentation de la trésorerie (presque 3M€ en 2017) devrait permettre de faire face aux travaux de sécurisation très importants programmés entre 2020 et 2023 sans augmenter le fonds de concours.

Le service du SMG Eau 35

Agir ensemble pour l'eau

Les moyens humains

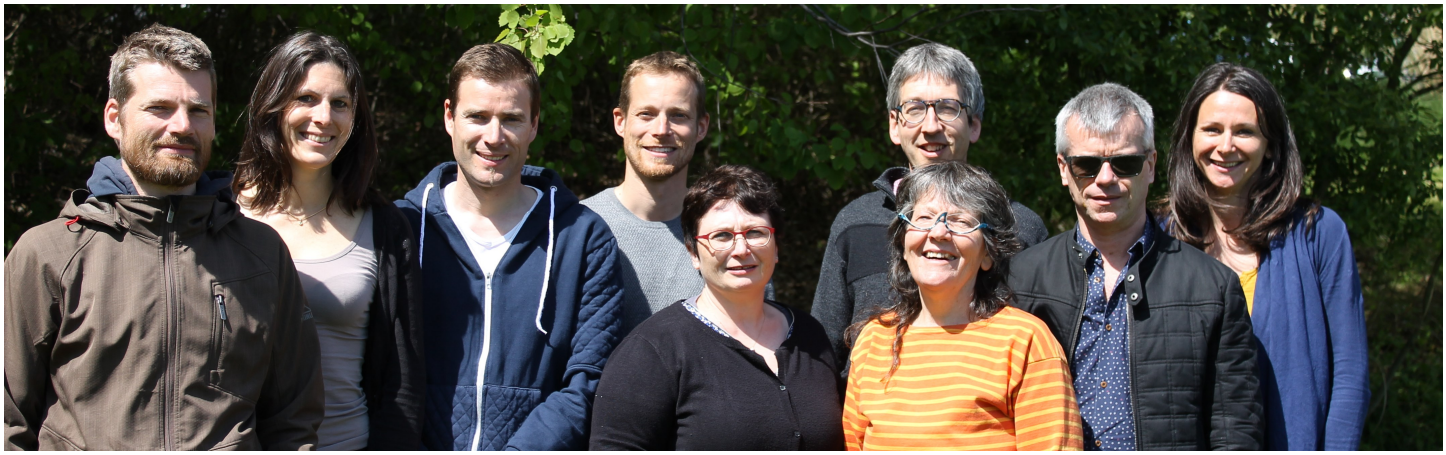

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 9 agents avec une parité respectée.
Pour accomplir ses missions, le SMG Eau 35 est organisé en **4 services**:

- Le service administration
- le service sécurisation de l'alimentation en eau potable
- Le service protection et gestion de la ressource
- Le service observatoire de l'eau

Les **évolutions 2017** sur les effectifs sont :

- La création d'un poste d'ingénieur pour les programmes d'actions des captages prioritaires souterrains,
- Le remplacement d'un technicien « suivi des périmètres de protection ».

Sous les couleurs du SMG Eau 35, une équipe de 5 agents a participé au **Volley Master Beach** de Rennes inter-entreprises.

Les évolutions techniques

Le passage à la e-administration se poursuit. La dématérialisation de la chaîne comptable, est désormais aboutie avec la **dématérialisation des factures**.

Pour les besoins en logiciel, le SMG Eau 35 s'est doté d'un **logiciel de marché public** et a migré vers un nouveau logiciel de comptabilité.
En cartographie, le service utilise désormais un logiciel libre.

En 2017, un point d'information est fait auprès des élus du SMG Eau 35 sur **l'ouverture des données** et la cartographie précise des réseaux.

Le **site internet** a également été refondé entièrement. Cette nouvelle version accroit les performances en termes de mises à jour et permet un accès plus facile des différents niveaux d'information.

PLUSIEURS ORIENTATIONS D'IMPORTANCE

La gestion de la ressource

Les tensions quantitatives enregistrées en 2017 du fait de la sécheresse hivernale 2016-2017, ont renforcé la volonté des élus du SMG Eau 35 de s'investir sur la gestion quantitative de la ressource. Cette volonté s'est traduite par le recrutement d'un hydrogéologue. Ces missions seront, notamment, de mettre en place un outil de gestion des ouvrages de production, afin si possible de répondre à trois objectifs de suivis :

- du respect des préconisations d'utilisation des ouvrages
- du vieillissement des ouvrages
- de l'évolution des ressources

Par ailleurs, ce recrutement doit permettre également au SMG Eau 35 , en concertation avec d'autres acteurs, de définir des programmes de recherche d'eau souterraine sur le département et de participer aux réflexions sur les adaptations aux changements climatiques.

La mise en œuvre d'une aide au renouvellement des réseaux d'eau potable

En octobre 2017, le SMG Eau 35 valide une enveloppe d'environ 1 million d'€ pour aider les services d'eau ruraux à renouveler leur réseau. En 2018, une réflexion sera conduite sur les conditions d'éligibilité pour investir au bon endroit, au bon moment et déterminer l'urgence technique et financière des collectivités. Une modification des statuts sera nécessaire.

La réforme territoriale

Le SMG Eau 35 continuera de suivre l'actualité sur la nouvelle organisation de l'eau potable dans le département (proposition de régime dérogatoire à la loi NOTRe par le gouvernement, résultats des études lancées par les SMP sur la prise de compétence) et être en lien avec les différents acteurs et notamment la préfecture pour maintenir une gestion de l'eau par les structures existantes, à l'échelle des SMP.

La sensibilisation et l'information auprès du grand public

Autour de la journée mondiale de l'eau et à l'initiative de la Région Bretagne, le SMG Eau 35 mettra en lumière les différentes actions menées face aux enjeux de l'eau.

Revue de PRESSE 2017

L'Ille-et-Vilaine en bref

Syndicats d'eau : 60 000 € versés pour la solidarité

Les collectivités de l'eau d'Ille-et-Vilaine ont profité de la Journée mondiale de l'eau pour contribuer à la solidarité internationale. En effet, un ...rs d'entre elles prévoient une ligne ...udgétaire pour soutenir des projets ... le monde. En 2015, le mon... ...ué à cette solidarité ... l'eau s'élevait ... sont ... ment sont les associations Ille-et-Vilaine/Mopti (coopération décentralisée avec le Mali) et Dougdi (espoir pour l... D'au... des p... kina 3... réden... Renne... Cesso... dagas... bénéf... ments...

Sécheresse

Le préfet d'Ille-et-Vilaine vient de placer son département en état d'alerte, niveau 1... ressource en eau se trouve à un niveau proche de 1976, an... de grande pénurie. Les professionnels et particuliers sont ...tés à limiter au maximum leur consommation.

Eau. Sous la Rance on double la canalisation

Des travaux dureront jusqu'à la fin février, au Minihic, afin d'assurer une distribution d'eau, en toutes circonstances, des deux côtés de la rive de la Rance. Le coût : 5 M€.

François-Olivier Henry, ingénieur à Eau du Pays de St Malo et son président Jean-Luc Bourgeaux, Jean-Marc Vitel de la SARC (Société Armoricaine de canalisations), Auguste Fauvel, président de SMG (Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable du 35) et Antoine Deconchy, ingénieur au SMG

Un important chantier s'est ouvert, début novembre, dans l'anse Gautier, au Minihic, afin d'assurer une distribution d'eau, en toutes circonstances, de la rive gauche à celle de droite de la Rance, une nouvelle canalisation est en train d'être posée.

Un fort risque de pénurie

La canalisation qui amenait l'eau de l'Arguenon et de l'usine du Bois Joli à Pleurtuit datait de 1981.

En cas d'avaries ou de forte sécheresse, il y a un fort risque de pénurie d'alimentation d'eau sur un territoire qui va de Saint-Malo à Cherrueix. Aussi, pour assurer plus de souplesse dans l'approvisionnement en eau, le SMG (Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable), présidé par Auguste Fauvel, a décidé il y a une dizaine d'années de doubler la canalisation qui part du Minihic-sur Rance pour arriver sur l'anse Saint-Hélier dans la commune de Saint-Jouan-des-Guérêts. C'est elle qui financ... travaux dont le maî... est Eau du Pays d... conduit par Jean-Luc...

Souci environnem...

En bord de Rance, s... tier, des tuyaux ... mètres en acier ... béton attendent d'êt... Pour les faire glisse... ont été plantés sur l... traversée de Rance. ... total distants de 30 ... de 13,50 m soudés p... ront grâce à des ballons et seront ensuite déposés sur le fond jusqu'à moins 18 m sans endommager l'autre. Il faut faire extrêmement attention car parfois le courant atteint 2 m/seconde.

Le prix de l'eau tend à baisser en Ille-et-Vilaine

Le 18[e] Carrefour des Gestions locales de l'eau s'ouvre aujourd'hui au Parc-expo de Rennes. Chaque année, le syndicat mixte Eau 35 établit un état des lieux dans le département.

Consommation en hausse

En Ille-et-Vilaine, la courbe de la consommation d'eau suit celle de la population. Elle augmente : 49 millions de mètres cubes ont été consommés en 2015, soit une augmentation de 5,2 % sur cinq ans. Ce qui représente une moyenne de 131 litres par habitant et par jour. Toutefois, l'évolution varie d'un secteur à l'autre : elle est forte dans le bassin rennais, alors qu'elle diminue dans le bassin du Couesnon.

Prix en baisse

...rix moyen pondéré de l'eau po... ...our les abonnés d'Ille-et-Vi... ...de 2,41 € par m^3 au 1[er] jan... ...n baisse de 1,6 % pour ... année consécutive. ... est nettement plus ...llectivités rurales ...aux collectivités ...éaire de cana... ...saire en mi... ...écarts de ... mouve... ...collec...

Pour apporter l'eau jusqu'au robinet des Brétilliens, 18 000 km de réseaux forment un étroit maillage en Ille-et-Vilaine.

...d'eau dans le département (contre ...n tiers à l'échelle nationale). Sur ...s 58,9 millions de m^3, 46 % pro... ...nent du bassin-versant de la ...e, 21 % du bassin-versant du ...snon, 23 % du bassin-versant ...ance-Frémur.

...s d'eau

...l'eau potable distribuée ...laine est produite dans ...ent, mais il existe des ...'eau, indispensables ...eurs excédentaires et ...ertaines collectivités ...ent de l'eau potable ...s d'autres départements, particulièrement le Morbihan (Institution d'aménagement de la Vilaine - barrage d'Arzal) et les Côtes-d'Armor. L'Ille-et-Vilaine exporte très peu vers les départements voisins (seulement 235 000 m^3 d'eau en 2015).

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire des eaux est réalisé par les services de l'Agence régionale de la santé. En 2015, sur 4 524 analyses bactériologiques et physico-chimiques réalisées en Ille-et-Vilaine par l'ARS, 99,85 % étaient conformes. Tous les captages en service disposent de périmètres de protection déclarés d'utilité publique, à l'exception des drains de la forêt de Fougères.

Olivier BERREZAI.

Le 18[e] Carrefour des Gestions locales de l'eau se déroule, ce mercredi et jeudi, au Parc des expositions de Rennes-aéroport. Salon réservé aux professionnels, pas d'accès pour le grand public. Au programme : stands, ateliers pratiques, témoignages, démonstrations, débats d'idées... Renseignements : www.idealconnaissances.com/carrefour-eau/

OF 25.01.2017

...Ille-et-Vilaine : l'eau potable est sûre à 99,85 %

...e Syndicat départemental des eaux ...'Ille-et-Vilaine (SMGeau35) a dé...pilé deux études sur l'eau potable ...ans le département en 2015. Dans ... communiqué, le syndicat précise ...e **« le service d'eau potable est ...r et performant »** en l'Ille-et-Vi...ne.

...erformant : les pertes lors de ...cheminement de l'eau sont inférieures à 15 % en moyenne sur le dé...tement, tandis qu'elles sont légèrement supérieures à 20 % à l'échelle nationale. Sûr : une eau à 99,85 % conforme aux normes de qualité d'eau a été distribuée sur l'ensemble du département. Seules sept analyses sur 4 524 réalisées par l'ARS se sont révélées non conformes.

Au 1[er] janvier 2015, le prix moyen de l'eau potable pour les abonnés d'Ille-et-Vilaine était de 2,45 €/m^3 (hors assainissement). Au 1[er] janvier 2016, il a baissé de 4 ct/m^3.

Sécheresse : vers de nouvelles re...

Les mesures prises par la préfecture ont permis de préserver les stocks d'eau, ma... reste fragile. Les restrictions d'usage sont maintenues et pourraient même être renforcée...

Pas assez de pluie à l'automne

Le grand soleil de ces derniers jours fait les affaires de certains, comme les cafetiers qui voient leurs terrasses se remplir. Mais d'autres professions, comme les agriculteurs, aimeraient bien qu'il pleuve davantage. Parce que la ressource en eau a été fragilisée, faute de précipitations suffisantes, à l'automne surtout, quand il a plu deux fois moins que d'habitude.

« **Les précipitations, depuis le début de l'année, sont proches de la normale, mais n'ont pas permis de compenser le déficit important observé pendant le deuxième semestre 2016, soit - 50 % par rapport aux normales sur cette période** », indique le Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG Eau 35).

Des débits faibles

Pour le SMG, qui rassemble les six syndicats de production d'eau potable du département, **« la situation reste fragile »**.

Les barrages et les captages en rivières assurent 70 % de la ressource en eau. Or, les débits des cours d'eau sont très faibles pour la saison, même si les situations sont variables d'un secteur à l'autre. Ainsi, les débits sont plus importants dans le bassin du Couesnon que dans le reste du département.

En temps normal, un débit minimum doit être maintenu dans les cours d'eau, mais, en ce début d'année, la préfecture a autorisé des niveaux plus bas (Valière, Vilaine amont, Chèze, Canut, ruisseaux des marais de Dol), afin de permettre les prélèvements mais aussi pour maintenir le niveau des barrages.

Des barrages à leur maximum, mais...

Résultat, les barrages destinés à l'alimentation en eau potable sont proches de leur trop plein (excepté La Chèze), essentiellement grâce aux diminutions de lâchers opérées depuis fin 2016 et aux échanges d'eau potable entre territoires, via les canalisations qui assurent les interconnexions. Par exemple, entre Rennes et Vitré ou entre le barrage d'Arzal, dans le Morbihan, et le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine.

Le niveau de certains barrages (Côte d'Émeraude, Vilaine amont) commence toutefois à se stabiliser, voire à baisser, avec plusieurs semaines d'avance sur une année normale, malgré ces mesures.

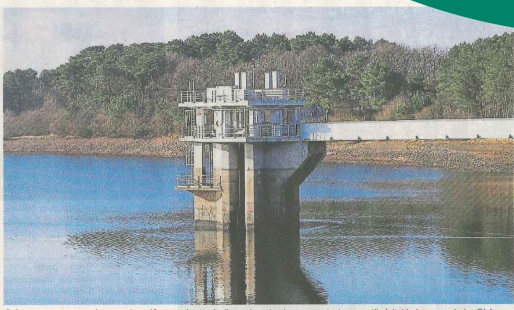

Archives Philippe RENAULT.

Grâce aux mesures prises par la préfecture, le stock d'eau dans les barrages s'est reconstitué (ici le barrage de La Chèze, en janvier) mais les mesures de restriction en vigueur depuis le 24 février vont être renforcées, indique le Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable (remplissage des piscines, arrosage).

Les nappes sous surveillance

Le niveau des nappes exploitées pour l'eau potable (30 % de la ressource) est très variable selon les secteurs du département. Les prélèvements ont été limités sur certaines ressources pour faciliter la remontée des niveaux. « **La période de recharge habituelle étant achevée, l'évolution des nappes au cours de l'année sera à suivre avec attention dans les secteurs les plus sensibles : sud-ouest et nord-ouest du département et couronne rennaise** », souligne le SMG.

Les prélèvements agricoles

Par ailleurs, les forages et puits particuliers et agricoles s'assèchent, ce qui contraint les agriculteurs à puiser dans le réseau d'eau potable. C'est autant de prélèvements en plus sur le réseau public d'eau potable. « **C'est coûteux pour les producteurs et ça risque d'amplifier encore le problème des réserves disponibles** », prévenait, début janvier, Marcel Denieul, président de la chambre d'agriculture.

Nouvelles restrictions

Le 24 février, le préfet d'Ille-et-Vilaine avait placé son département en état d'alerte, niveau 1. Les professionnels et particuliers sont invités à limiter au maximum leur consommation. Lors du comité préfectoral sécheresse du 3 avril, le préfet a décidé de prolonger l'alerte à la sécheresse. Un nouvel arrêté va reprendre les restrictions déjà en vigueur pour certaines activités (lavage des voitures et des façades, vidange de plans d'eau...) et en ajouter de nouvelles (remplissage des piscines, arrosage).

Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

2d allée Jacques Frimot
35000 Rennes
Tel : 02 99 85 50 69
contact@smg35.fr

www.smg35.fr